

**SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'ALIMENTATION EN EAU POTABLE  
NORD-OUEST CHARENTE**  
**Siège social : Maison de l'eau – 16140 SAINT FRAIGNE**  
**Tél. : 05.45.24.84.17**

**ARRETE N° 2023-01**

**Objet : CONVENTION DE PARTENARIAT AU PROJET DE SENSIBILISATION DES  
ENFANTS A LA PROTECTION DE LA RESSOURCE EN EAU AVEC L'ASSOCIATION LA  
BETA-PI 2022-2023**

Le Président du Syndicat Intercommunal d'Alimentation en Eau Potable de Nord-Ouest Charente,

Vu la délibération 2019-29 du comité syndical du SIAEP NORD OUEST CHARENTE en date du  
20 juin 2019 relative au renouvellement du programme Re-Sources pour la période 2019-2023,

Vu la délibération 2022-55 du comité syndicat du SIAEP NORD OUEST CHARENTE en date du 18  
octobre 2022 relative au programme Re-Sources 2023 - AAC GRENELLE SOURCE DE MOULIN  
NEUF, SOURCES DE ROCHE, PUIITS DE VARS,

**A R R E T E**

Article 1 :

Approuve la convention de partenariat avec l'association la Bêta-Pi, situé au 5 rue de Bourneuf\_79500  
MELLE pour le projet de sensibilisation des enfants à la protection de la ressource en eau dans le cadre  
du projet Eau d'Ici.

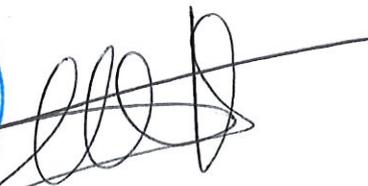
Article 2 :

Monsieur le Président ou son représentant est autorisé à signer la convention et toutes pièces nécessaires  
à ce projet.

Article 3 : Ampliation sera adressée à Madame le Sous-préfet et Madame le Trésorier.

Saint-Fraigne, le mardi 3 janvier 2023

Le Président,  
  
Marc VIGIER



**SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'ALIMENTATION EN EAU POTABLE  
NORD-OUEST CHARENTE**

**Siège social : Maison de l'eau – 16140 SAINT FRAIGNE  
Tél. : 05.45.24.84.17**

**ARRETE N° 2023-02**

**Objet : CONVENTION DE PARTENARIAT AU PROJET DE SENSIBILISATION DES  
ENFANTS A LA PROTECTION DE LA RESSOURCE EN EAU AVEC L'ASSOCIATION  
CHARENTE NATURE 2022-2023**

Le Président du Syndicat Intercommunal d'Alimentation en Eau Potable de Nord-Ouest Charente,

Vu la délibération 2019-29 du comité syndical du SIAEP NORD OUEST CHARENTE en date du 20 juin 2019 relative au renouvellement du programme Re-Sources pour la période 2019-2023,

Vu la délibération 2022-55 du comité syndicat du SIAEP NORD OUEST CHARENTE en date du 18 octobre 2022 relative au programme Re-Sources 2023 - AAC GRENELLE SOURCE DE MOULIN NEUF, SOURCES DE ROCHE, PUIITS DE VARS,

**A R R E T E**

Article 1 :

Approuve la convention de partenariat avec l'association Charente Nature, située à Impasse Lautrette\_16000 ANGOULEME, pour le projet de sensibilisation des enfants à la protection de la ressource en eau dans le cadre du projet Eau d'Ici.

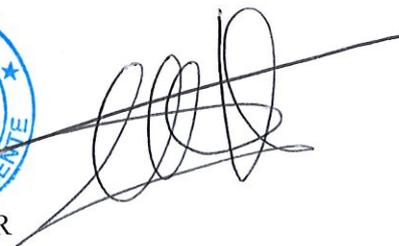
Article 2 :

Monsieur le Président ou son représentant est autorisé à signer la convention et toutes pièces nécessaires à ce projet.

Article 3 : Ampliation sera adressée à Madame le Sous-préfet et Madame le Trésorier.

Saint-Fraigne, le vendredi 6 janvier 2023

Le Président,  
  
Marc VIGIER



**SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'ALIMENTATION EN EAU POTABLE  
NORD-OUEST CHARENTE**

**Siège social : Maison de l'eau – 16140 SAINT FRAIGNE  
Tél. : 05.45.24.84.17**

**ARRETE N° 2023-03**

**Objet : CONVENTION DE PARTENARIAT AU PROJET DE SENSIBILISATION DES  
ENFANTS A LA PROTECTION DE LA RESSOURCE EN EAU AVEC L'ASSOCIATION LES  
PETITS DEBROUILLARDS 2022-2023**

Le Président du Syndicat Intercommunal d'Alimentation en Eau Potable de Nord-Ouest Charente,

Vu la délibération 2019-29 du comité syndical du SIAEP NORD OUEST CHARENTE en date du 20 juin 2019 relative au renouvellement du programme Re-Sources pour la période 2019-2023,

Vu la délibération 2022-55 du comité syndicat du SIAEP NORD OUEST CHARENTE en date du 18 octobre 2022 relative au programme Re-Sources 2023 - AAC GRENELLE SOURCE DE MOULIN NEUF, SOURCES DE ROCHE, PUIITS DE VARS,

**A R R E T E**

Article 1 :

Approuve la convention de partenariat avec l'association Les Petits Débrouillards, située au 28 Rue Mirabeau\_16000 ANGOULEME, pour le projet de sensibilisation des enfants à la protection de la ressource en eau dans le cadre du projet Eau d'Ici.

Article 2 :

Monsieur le Président ou son représentant est autorisé à signer la convention et toutes pièces nécessaires à ce projet.

Article 3 : Ampliation sera adressée à Madame le Sous-préfet et Madame le Trésorier.

Saint-Fraigne, le vendredi 6 janvier 2023

Le Président,  
  
Marc VIGIER



**SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'ALIMENTATION EN EAU POTABLE  
NORD-OUEST CHARENTE**

**Siège social : Maison de l'eau – 16140 SAINT FRAIGNE  
Tél. : 05.45.24.84.17**

**ARRETE N° 2023-04**

**Objet : CONVENTION DE PARTENARIAT AU PROJET DE SENSIBILISATION DES  
ENFANTS A LA PROTECTION DE LA RESSOURCE EN EAU AVEC L'ASSOCIATION  
APIEEE 2022-2023**

Le Président du Syndicat Intercommunal d'Alimentation en Eau Potable de Nord-Ouest Charente,

Vu la délibération 2019-29 du comité syndical du SIAEP NORD OUEST CHARENTE en date du 20 juin 2019 relative au renouvellement du programme Re-Sources pour la période 2019-2023,

Vu la délibération 2022-55 du comité syndicat du SIAEP NORD OUEST CHARENTE en date du 18 octobre 2022 relative au programme Re-Sources 2023 - AAC GRENELLE SOURCE DE MOULIN NEUF, SOURCES DE ROCHE, PUITTS DE VARS,

**A R R E T E**

Article 1 :

Approuve la convention de partenariat avec l'association APIEEE, située à la Mairie de Chizé\_Rue de l'Hôtel de ville\_79170 CHIZE, pour le projet de sensibilisation des enfants à la protection de la ressource en eau dans le cadre du projet Eau d'Ici.

Article 2 :

Monsieur le Président ou son représentant est autorisé à signer la convention et toutes pièces nécessaires à ce projet.

Article 3 : Ampliation sera adressée à Madame le Sous-préfet et Madame le Trésorier.

Saint-Fraigne, le vendredi 6 janvier 2023

Le Président,



A handwritten signature in black ink, appearing to be 'Marc VIGIER', written over the stamp.

**SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'ALIMENTATION EN EAU POTABLE  
NORD-OUEST CHARENTE**

**Siège social : Maison de l'eau – 16140 SAINT FRAIGNE  
Tél. : 05.45.24.84.17**

**ARRETE N° 2023-05**

**Objet : CONVENTION DE PARTENARIAT AU PROJET DE SENSIBILISATION DES  
ENFANTS A LA PROTECTION DE LA RESSOURCE EN EAU AVEC L'ASSOCIATION  
GROUPE ORNITHOLOGIQUE DES DEUX-SEVRES 2022-2023**

Le Président du Syndicat Intercommunal d'Alimentation en Eau Potable de Nord-Ouest Charente,

Vu la délibération 2019-29 du comité syndical du SIAEP NORD OUEST CHARENTE en date du 20 juin 2019 relative au renouvellement du programme Re-Sources pour la période 2019-2023,

Vu la délibération 2022-55 du comité syndicat du SIAEP NORD OUEST CHARENTE en date du 18 octobre 2022 relative au programme Re-Sources 2023 - AAC GRENELLE SOURCE DE MOULIN NEUF, SOURCES DE ROCHE, PUIITS DE VARS,

**A R R E T E**

Article 1 :

Approuve la convention de partenariat avec l'association Groupe Ornithologique des Deux-Sèvres, située au 48 rue Rouget de Lisle\_79000 NIORT, pour le projet de sensibilisation des enfants à la protection de la ressource en eau dans le cadre du projet Eau d'Ici.

Article 2 :

Monsieur le Président ou son représentant est autorisé à signer la convention et toutes pièces nécessaires à ce projet.

Article 3 : Ampliation sera adressée à Madame le Sous-préfet et Madame le Trésorier.

Saint-Fraigne, le vendredi 6 janvier 2023

Le Président,  
  
Marc VICHIER

**SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'ALIMENTATION EN EAU POTABLE  
NORD-OUEST CHARENTE**  
**Siège social : Maison de l'eau – 16140 SAINT FRAIGNE**  
**Tél. : 05.45.24.84.17**

**ARRETE N° 2023– 06**

**Objet : REHABILITATION DES RESERVOIRS ENTERRES ET DU SURPRESSEUR DE BEAUMONT-  
COMMUNE DE VARS - SECURISATION (CLÔTURES ET ACCES) DES BATIMENTS  
D'EXPLOITATION - AVENANT N° 1**

Le Président du Syndicat Intercommunal d'Alimentation en Eau Potable Nord-Ouest Charente,

Vu la délibération 2021-13 du comité syndical du SIAEP NORD OUEST CHARENTE en date du 03 mars 2021 relative aux travaux de réhabilitation des réservoirs enterrés et du surpresseur de Beaumont ainsi que la sécurisation (clôtures et accès) des bâtiments d'exploitation sur l'ensemble du territoire du SIAEP Nord-Ouest Charente ;

**A R R E T E**

Article 1 : Autorise Monsieur le Président pour la signature de l'avenant n°1 du marché de travaux et pour le règlement de celui-ci, ainsi que toutes les pièces à intervenir pour le **lot 1: Réhabilitation du réservoir de Beaumont à Vars et travaux de mise en sécurité (Multi sites)** avec la société RESINA pour un montant de 5 852.01 € HT

Article 2 : Ampliation sera adressée à Madame le Sous-préfet et Madame le Trésorier.

SAINT FRAIGNE, le 03/02/2023

Le Président,



Marc VIGIER

Le Président,  
- certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte,  
- informe que le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif dans un délai de deux mois à compter de la présente notification.

**SYNDICAT  
INTERCOMMUNAL D'ALIMENTATION EN EAU POTABLE  
NORD-OUEST CHARENTE  
Siège social : Maison de l'eau – 16140 SAINT FRAIGNE  
Tél. : 05.45.24.84.17**

**ARRETE N° 2023 – 07**

**Objet : ARRETE PORTANT AUTORISATION DE MAIN LEVEE DE CAUTION BANCAIRE**

Vu la garantie à première demande n° 331929/344999/16987 du 14 janvier 2022 en remplacement de la retenue de garantie de la société SADE CGTH – CS 51450 - 75685 PARIS, prévue au marché de travaux n°03/2018 sous la forme d'un accord cadre à bons de commande 2019-2020 signé le 29 novembre 2018 notifié le 06 décembre 2018.

**A R R E T E**

Article 1 : Autorise la société ATRADIUS– 159, Rue Anatole France – 92596 LEVALLOIS PERRET, à faire procéder à la mainlevée de la caution bancaire suivante :

**N° 3319292/344999/16987 de 3 188.96 € délivrée le 14 janvier 2022 en faveur du SIAEP Nord-Ouest Charente**

Dans le cadre du marché de renouvellement des canalisations d'eau potable sur la commune d'Ambérac (Ordre de Service n°2021/10).

En foi de quoi le présent a été délivré pour servir et valoir ce que de droit.

A Saint Fraigne, le 21 février 2023

Le Président,

A circular official stamp in blue ink is positioned behind a handwritten signature in blue ink. The stamp contains the text '16140 SAINT FRAIGNE' and 'NORD OUEST' around a central star. The signature is a cursive scribble that overlaps the stamp.

Marc VIGIER

**SYNDICAT  
INTERCOMMUNAL D'ALIMENTATION EN EAU POTABLE  
NORD-OUEST CHARENTE  
Siège social : Maison de l'eau – 16140 SAINT FRAIGNE  
Tél. : 05.45.24.84.17**

**ARRETE N° 2023 – 08**

**Objet : ARRETE PORTANT AUTORISATION DE MAIN LEVEE DE CAUTION BANCAIRE**

Vu la garantie à première demande n° 331929/344999/16757 du 19 octobre 2021 en remplacement de la retenue de garantie de la société SADE CGTH – CS 51450 - 75685 PARIS, prévue au marché de travaux n°02/2018 sous la forme d'un accord cadre à bons de commande 2018-2021 pour les travaux de canalisations sur le réseau d'eau potable sur les communes de Ruffec, Barro, Condac et Verteuil sur Charente signé le 03 aout 2018, notifié le 04 septembre 2018.

**A R R E T E**

Article 1 : Autorise la société ATRADIUS– 159, Rue Anatole France – 92596 LEVALLOIS PERRET, à faire procéder à la mainlevée de la caution bancaire suivante :

**N° 3319292/344999/16757 de 10 694.70 € délivrée le 19 octobre 2021 en faveur du SIAEP Nord-Ouest Charente** dans le cadre du marché de renouvellement des canalisations d'eau potable sur la commune de Ruffec (Bon de commande n°2020/07).

En foi de quoi le présent a été délivré pour servir et valoir ce que de droit.

A Saint Fraigne, le 21 février 2023

Le Président,



Marc VIGIER

**SYNDICAT  
INTERCOMMUNAL D'ALIMENTATION EN EAU POTABLE  
NORD-OUEST CHARENTE  
Siège social : Maison de l'eau – 16140 SAINT FRAIGNE  
Tél. : 05.45.24.84.17**

**ARRETE N° 2023 – 09**

**Objet : ARRETE PORTANT AUTORISATION DE MAIN LEVEE DE CAUTION BANCAIRE**

Vu la garantie à première demande n° REBPRT636705EX du 09 juillet 2021 en remplacement de la retenue de garantie de la société RESINA – 4, Rue de l'Épinette – 77165 SAINT SOUPPLETS, prévue au marché de travaux de réhabilitation et de mise en sécurité des ouvrages d'eau potable – Réhabilitation des réservoirs semi-enterrés « La Ferté » commune de Villefagnan n°04/2020 signé le 02 février 2021 notifié le 03 février 2021.

**A R R E T E**

Article 1 : Autorise la société HSBC Continental Europe – 38, Avenue Kleber – 75116 PARIS , à faire procéder à la mainlevée de la caution bancaire suivante :

**N° REBPRT636705EX de 15 358.68 € délivrée le 09 juillet 2021 en faveur du SIAEP Nord-Ouest Charente**

dans le cadre du marché de réhabilitation des réservoirs semi-enterrés « La Ferté » commune de Villefagnan.

En foi de quoi le présent a été délivré pour servir et valoir ce que de droit.

A Saint Fraigne, le 21 février 2023

Le Président,



Marc VIGIER

**SYNDICAT  
INTERCOMMUNAL D'ALIMENTATION EN EAU POTABLE  
NORD-OUEST CHARENTE  
Siège social : Maison de l'eau – 16140 SAINT FRAIGNE  
Tél. : 05.45.24.84.17**

**ARRETE N° 2023 – 10**

**Objet : ARRETE PORTANT AUTORISATION DE MAIN LEVEE DE CAUTION BANCAIRE**

Vu la garantie à première demande n° 331929/344999/17334 du 12 mai 2022 en remplacement de la retenue de garantie de la société SADE CGTH – CS 51450 - 75685 PARIS, prévue au marché de travaux n°03/2021 sous la forme d'un accord cadre à bons de commande 2021-2025 pour les travaux de canalisations sur le réseau d'eau potable sur signé le 03 août 2021 notifié le 03 août 2021.

**A R R E T E**

Article 1 : Autorise la société ATRADIUS– 159, Rue Anatole France – 92596 LEVALLOIS PERRET, à faire procéder à la mainlevée de la caution bancaire suivante :

**N° 3319292/344999/17334 de 6 617.97 € délivrée le 12 mai 2022 en faveur du SIAEP Nord-Ouest Charente** dans le cadre du marché de renouvellement des canalisations d'eau potable sur la commune de Vars (Ordre de Service n°2021/03).

En foi de quoi le présent a été délivré pour servir et valoir ce que de droit.

A Saint Fraigne, le 24 février 2023

Le Président,  


Marc VIGIER